Un écho des fraudes de Toulon

Nous recevons la lettre suivante :

A la suite des incidents soulevés par ce qui a été appelé les Scandales de la Marine, je fus malgré mes protestations indignées, ainsi que celles de mon personnel et de mes nombreux amis, arrêté et traité comme un vulgaire malfaiteur.

Fort de mon honnêteté et de la probité de ma maison, j'ai protesté sans cesse contre ce qui était pour moi la plus flagrant déni de justice et contre ce qui portait si gravement atteinte à mon honneur, et à la réputation de mon commerce.

Ce n'est qu'après une longue et minutieuse enquête sur ma vie privée, mes relations commerciales et sur les faits de fraude et de corruption qui m'avaient été si gratuitement imputés que j'ai pu obtenir un commencement de réparation, par suite d'une ordonnance de non lieu, me mettant complètement hors de cause, sans aucun contexte.

J'aurai pu à ce moment faire connaître avec la même publicité qui m'avait accusé, la décision prise à mon égard, je ne l'ai pas voulu et, sonnant dans la loyauté de ma maison, j'ai préféré attendre que la lumière soit faite devant un tribunal et que justice soit rendue à mon fondé de pouvoirs, collaborateur et neveu, Monsieur Nobili.

Au nom de la vérité, pour mon honneur et celui de ma Maison injustement attaquée, je vous prie de bien vouloir dire que justice vient enfin de m'être rendue entièrement et publiquement, en la personne de mon fondé de pouvoirs, Monsieur Nobili, par un verdict d'acquittement à l'unanimité des membres du premier Tribunal Maritime siégeant à Toulon.

CHAUME, pharmacien-droguiste, fournisseur de la Marine, à Toulon.

AISNE

SAINT QUENTIN

Election du Maire. — Dimanche prochain, à 10 heures, réunion du conseil municipal pour l'élection du maire.

L'élection de M. Desjardins

Hier la Chambre a validé l'élection de M. Desjardins, ainsi que celle de M. Fourtier-Sarlovèse, député de Compiègne.

La grève de l'usine Schmidt

Malgré les appels du citoyen Verliat à la solidarité ouvrière en faveur d'une grève générale de 24 ou de 48 heures, malgré la chasse aux renards et des promenades de l'Internationale, le travail reprend peu à peu à l'usine Schmidt. Si bien que le secrétaire de la Bourse du Travail a annoncé que le comité allait de nouveau examiner la situation et prendre une décision.

On se rend compte parmi les ouvriers que malgré les élections socialistes le jour du partage collectiviste n'est pas encore venu et qu'en attendant l'aurore de la félicité promise dans une société meilleure il faut travailler pour vivre.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CIVIL DE LILLE

Audience du jeudi 16 juin
Présidence de M. Dassonville, président

L'Accident de Ronchin

La 1re Chambre a rendu son jugement dans l'action en dommages et intérêts intentée par M. Houzet fils à la Compagnie du Chemin de fer.

Nous avons rendu compte des débats vendredi dernier.

Le tribunal dans son jugement, a déclaré que la garde-barrière avait commis une faute en ouvrant la barrière à une file de quatre voitures, alors qu'un train rapide en retard, pouvait se trouver à proximité; que d'un autre côté la victime de l'accident, avait commis une faute en n'obéissant pas aux signaux d'arrêt faits par la garde-barrière aux conducteurs des deux dernières voitures.

En conséquence, il condamne la Compagnie à payer au demandeur en réparation du préjudice causé par la mort de son père, la somme de dix mille francs. Le demandeur est condamné au tiers des frais, la Compagnie en deux tiers.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du jeudi 16 juin 1910
Présidence de M. Mesny, vice-président

UNE RIXE RUE DES CAPUCINS A LILLE

Le 24 mai dernier, vers six heures et demie du soir, un ouvrier menuisier, Félix Ducarnin, 32 ans, rue du Vieux-Faubourg, 43, se trouvait dans l'estaminet tenu par Marie Duquesne, 37 ans, rue des Capucins, 2.

Au cours d'une discussion, la cabaretière saisit un litre et en porta un coup à la tête du consommateur : Celui-ci se vengea en brisant deux carreaux. Ducarnin fut en outre blessé à la figure par le fils de la cabaretière.

Seule cette dernière comparaît.

Elle est condamnée à six jours de prison avec sursis, 25 fr. d'amende et une autre amende de 5 fr.

UNE VENGEANCE A TOURCOING

Il y a quelque temps, M. Arthur Castel, 27 ans, rattacheur, rue du Moulin-Fagot, qui contribua à l'arrestation d'un apache, Charles Lescroart, à Tourcoing, fut l'objet de menaces de la part de cet individu.

Le 22 mai, vers neuf heures et demie du soir, Lescroart rencontre M. Castel rue de la Croix-Rouge. Lescroart tira son couteau et en porta trois coups à son adversaire, tandis qu'une femme, Léonie Dumortier, le frappait à coups de pieds.

Castel est à peine rétabli.

Lescroart et la fille Dumortier font défaut; le premier est condamné à quinze mois de prison, la seconde à six mois.

L'AFFAIRE DES CHEMINS DE FER

Nous avons relaté très longuement les débats de cette affaire.

D..., la commerçant bagagiste, est condamné à trois mois de prison, 500 fr. d'amende. Deux de ses employés, Laurent B... et Martin B..., à 100 fr. d'amende ; le troisième, O..., à 50 fr.

Tous quatre sont condamnés en outre solidairement à 2.758 fr. 75 de dommage-intérêts.

D..., M..., C..., employés de chemins de fer, sont condamnés à 50 fr .d'amende, un quatrième, Q..., à 30 fr.

Tous ceux qui ont profité des billets frandés sont condamnés à 25 fr. d'amende et au remboursement des billets.

Enfin la Compagnie est autorisée à faire publier le jugement dans cinq journaux sans que le cout de chaque insertion dépasse 100 fr., enfin 100 affiches seront apposées.

D... et ses employés sont condamnés à 68 fr. 75 des frais, et leurs co-accusés à 1 fr. 75.

VOL D'UNE BICYCLETTE

Le 24 mai dernier, M. Michel Legroux, rue de Béthune, 47, à Lille, était tout étonné d'entendre le bruit du grelot de sa bicyclette qui se trouvait dans le couloir. Il fut assez heureux pour arrêter le voleur, Henri Nys, 23 ans, journalier, rue de l'Epeule, 4, à Roubaix.

Nys est un récidiviste. Il est condamné à quatre mois de prison.

AFFAIRES DIVERSES

— 6 jours (sursis) et 25 francs à Cyrille Rossaert, à Marquette, pour violences et outrages.

— Marcel Géneau, bijoutier à Lille, poursuivi pour abus de confiance au préjudice d'un maison de Paris, est acquitté, après plaidoirie de Me Brackers-d'Hugo.

— Jérome Bouckaert, 16 ans, demeurant à Roulers, a volé trois lapins chez M. Devint, à Roncq. Il est acquitté comme ayant agi sans discernement.

Henri Verroye, à Roncq, Gustave Vyncke à Halluin et une femme Léonie Kelpe, sont complices.

Seule, cette dernière comparaît, elle est condamnée à 15 jours de prison avec sursis. Le deux autres encourent 2 mois de prison.

— 1 mois à Joseph Coppens, 20 ans, manœuvre de maçon, rue Solférino, à Roubaix : vol d'avoine dans le magasin de M. Leman, marchand de grains, rue du Fresnoy, 15.

— 8 jours à Honorine Closet, à Wattrelos : expulsion.

— Par défaut, 15 jours à Henri Dufour, à Lille : vol de différents objets dans un garni.

— 2 mois à Léon François, garçon de café à Lille ; vol de couverts à la Taverne de l'Espérance, à Lambersart.

— 15 jours à Juliette Descamps à Lille : vol d'un coupon de toile aux Halles centrales.

— 1 mois (sursis), à Victor Dubus, à Emmerin, pour vol.

— 8 jours et 5 francs à Louis Masure, 30 ans, sans profession, à Albert Vansteenbrugghe, 31 ans, peigneur, rue de Tourcoing, 157 à Roubaix et à Henri Montaigne, 30 ans, rue de Normandie, cour Masquillier : pour bris de clôture et ivresse à Tourcoing, le 31 mai.

— 48 heures (sursis), à Jean Duthoit, à Saingthin-en-Weppes : bris de clôture ; 2 mois à François Lorthioir, sans domicile, pour le même délit.

— 20 francs d'amende à Angustin Botterdam à Helleminnes : coups à sa femme.

— Paul Bartin est cet individu qui, pour se procurer de l'argent, faignait d'être mordu par des chiens. Il travaillait tout dernièrement chez M. Embiens, entrepreneur à Croix Etant lyre, il se présenta chez son patron pour réclamer son dû.

Mécontent d'une réponse que lui fit le chef de travaux, M. Emile Venstraceete, il se précipita vers lui et le mordit cruellement à la main droite. Il est condamné à 15 jours de prison.

DEUIL

Les personnes qui, par erreur, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de Monsieur

Henri-Jean-Baptiste MUCHERIE

Retraité du Chemin de fer du Nord
Conseiller municipal de Saint-André-lez-Lille

décédé à St-André-lez-Lille, le 15 juin 1910, dans sa 63e année, administré des Sacrements de Notre Mère la Sainte Eglise, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux Convoi et Service qui auront lieu le lundi 18 dudit mois, à 9 h., en l'église Saint-Camille, sa paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetière dudit lieu pour y être inhumé.

L'assemblée à la maison mortuaire, rue de la Gare, 63, à 8 h. 3/4.

REMERCIEMENTS

Monsieur André Jongh, le Lieutenant et Madame Gruloos-Jongh et Monsieur Cornelis, dans l'impossibilité où ils sont de répondre individuellement aux nombreuses marques de sympathie qu'ils ont reçues de toutes parts, à l'occasion de la mort de

Madame Veuve J. JONGH-CORNELIS

prient toutes les personnes qui ont bien voulu les leur faire parvenir, d'agréer l'expression de leurs plus vifs remerciements. 4308

Port de Dunkerque

ENTRÉES du 15 juin

Goole, vap. ang. Aire, 352, dm.
Lorient, v. f. Ville de Lille, 613, d.
Calcutta, vap. a. Ardgoil, 2817, dm.
Port-Pirié, v. a. Dulwich, 2113, dm.

du 16 juin 1910

Rotterdam, vap. fr. Amiral Lhermite, 86, dm.
Londres, v. a. Hurlford, 154, dm.
Havre, v. f. Am Ponty, 3583, dm.
Archangel, v. n. Laila, 448, bois.
Bone, vap. fr. Vendée, 1558, dm.
Alger, vap. fr. Ville de Carthage, 1415, dm.
Stockolm, v. s. Bertie, 939, bois.

SORTIES du 15 juin

Anvers, v. e. Enriquete, 145, dm.
Londres, vap. neg. Panmure, 190, lège.
Newcastle, v. a. Sven, 390, lège.
Hull, v. a. Polo, 288, d.
Nouméa, 3-m. fr. Brenn, 2900, dm.
Havre, v. f. Ouessant, 5317, dm.
Blyth, v. a. Osterland, 2546, lège.

du 16 juin 1910

Vannes, br. g. f. Printemps, 117, fonte.

NOUVELLES MARITIMES

ARRIVAGES :	VENANT DE :
Cardiff 14, st. Dorington Court	Dunkerque
Port Talbot 14, st. Cairnrosa	Id.
Anvers 15, 4-m. fr. Antoinette	Iquique
DEPARTS :	**ALLANT A :**
Skelleftea 8, st. Bard	Dunkerque
Neder Calix 9, st. Sigurd	Calais
Corral 11, st. Bogota	Continent
Santos 12, st. Amstelland	Amsterdam
Bombay 13, st. Ethelwolf	Londres et Dque
Colombo 13, st. Orousay	Dunkerque

PASSAGES. — Ouessant 14, st. Bjorvin, Mexillones à Douvres p. o. — Sagres 14, st. ang. Coniston Water, Bombay au Havre et Dunkerque. — Cap Henri 7, st. all. E. Russ, Gulfport à Brest et Dunkerque. — Ouessant 14, 7 h. soir, st. Membland, Rosario à Dunkerque.

MARCHÉS

COURS DU MARCHÉ REGLEMENTS DE LA RÉGION DU NORD

Lille, le 16 juin 1910

Avoine jaune. — Courant 18,10; prochain 18,30; juillet-août 18,25; 4 derniers 17,30.

Avoine blanche. — Courant 18,15 payé, 18,25 acheteur, 18,30 vendeur; prochain 18,50 vendeur; juillet-août 18,75 vendeur; 4 derniers 17,25.

Blé roux bigarré. — Courant 24,15 acheteur; prochain 24,65; juillet-août 24,75; 4 derniers 23,50 vendeur.

Blé blanc. — Courant 25,25; prochain 25,25; juillet-août 25,»»; 4 derniers 24,»».

LILLE, le 16 juin 1910

Sucre : Cuite 1er jet, 40,75. — Pain n° 1, 80,50. — Cassés, boîtes de 5 kilos, 81,»».

3/6 fin disponible, 57,»». — Droit de fabrication pour 1910 : 3,47.

Cours des alcools en livrable. — Courant, 57,»». — Prochain, 57,»». — J. A., 57,»». — 4 derniers, 47,25. — 3 d'octobre, 45,25. — 4 premiers, 45,25.

Marché au blé. — Prix moyen. — Blé blanc, 19,»»; blé roux, 18,50.

Prix de 100 kilos de fleur, 1re qualité, 32,50.

Taxe officieuse du pain. — Pain de fleur ou de gruau, 0,36 le kilo; pain blanc, 0,34; pain bis ou de ménage, 0,29.

Marché aux bestiaux. — Nombre d'animaux amenés : Bœufs, 117; vaches, 106; taureaux, 29; veaux, 352.

Vendus pour Lille : Bœufs, 57; vaches, 23; taureaux, 28; veaux, 231.

Vendus pour le rayon d'approvisionnement : Bœufs, 60; vaches, 83; taureau, 1; veaux, 121.

Prix de revient au kilo sur pied : Bœufs, 1,07 0,97 0,87; vaches, 0,90 0,80 0,70; taureaux, 0,88 0,78 0,68; veaux, 1,20 1,05 0,90.

Prix de revient au kilo de la bête entière déduction faite du cinquième quartier. — Bœufs, 1,65 1,55 1,40; vaches, 1,45 1,35 1,20; taureaux, 1,40 1,30 1,15; veaux, 1,95 1,80 1,65.

Viande à la cheville aux Halles Centrales. — Prix au kilo (octroi compris). — Bœufs, 1re qualité 165; 2e, 1,60; vache, 1re qualité, 1,50; 2e, 1,40; taureau, 1re qualité, 1,40; 2e, 1,30; veau 1re qualité, 1,90; 2e, 1,80; mouton, 1re qualité, 2,30; 2e, 2,20; porc, 1re qualité, 1,85; 2e, 1,75.

Marché aux fourrages. — Prix aux 1000 kil. (octroi compris). — Paille, 1re qualité, 75; 2e, 65; paille d'avoine, 1re qualité, 40; 2e, 35; foin, 1re qualité, 120; 2e, 110; lentilles, 1re qualité, 115; 2e, 110; sainfoin, 1re qualité, 105; 2e, 100; luzerne, 1re qualité, 115; 2e, 105; trèfle, 1re qualité, 120; 2e, 105; hivernage, 1re qualité, 95; 2e, 90.

ARRAS, 16 juin.

Marché aux veaux et aux porcs gras. — Veaux. — Amenés : 115; vendus du 1,05 à 1,30 le kilo vivant.

Porcs. — Amenés : 144; vendus de 1,10 à 1,20 le kilo vivant.

Paris, 16 juin.

Sucres raffinés. — La consommation n'achète qu'au fur et à mesure de ses besoins; la raffinerie maintient ses cours.

La Villette, le 16 Juin

Espèces	Quantités amenées	Quantités vendues	Poids moyen	Poids du kilog. par qualité. Viande nette 1re	2e	3e	Poids vif 1re	2e	3e
Bœufs..	1.831	70	...	1 70	1 50	1 35	1 03	0 93	0 83
Vaches.	993	41	...	1 50	1 44	1 34	0 99	0 89	0 79
Taureaux	1.757	200	...	1 45	1 35	1 25	0 96	0 91	0 83
Veaux..	2.165	328	...	2 00	1 90	1 80	1 76	1 68	1 60
Moutons.	14.514	1.800	...	2 20	2 10	1 90	1 13	1 05	0 95
Porcs...	4.955	10	...	1 75	1 65	1 55	1 21	1 16	1 08

Peaux de moutons 1/2 laine : 3,»»-4,50.
— rases : 2,50-3,50.

Physionomie des ventes :

Bœufs. — Vente difficile.

Limousins, périgourdins 1,70-1,80, normands 1,74-1,84, vendéens, manchins 1,70-1,74.

Veaux. — Vente mauvaise.

Brie, Beauce, Gâtinais 1,90-2, champenois, manceaux 1,85-1,95, fourmayeux, picards 1,70-1,80, caennais 1,50-1,80, service 1,20-1,40.

Moutons. — Vente difficile.

Agneaux 2,20, Centre 2,20, Midi 2,10, métis 2,16.

Porcs. — Vente bonne.

Maigres 1,64-1,76, gras 1,60-1,70.

Halle aux Blés

Blés. — Peu d'affaires par suite de la réserve des acheteurs, tendance calme, baisse de 25 centimes sur la semaine dernière.

On cote de 24 à 24.50 et 24.60 les 100 kilos nets, gares d'arrivée Paris.

On cote aux 100 kilos gares de départ : Sarthe et Mayenne, 23.50 à 23.75 ; Anjou, 23.75 à 24 ; Poitou, 23.75 à 23.90 ; Touraine, 23.90 à 24 ; Beauce, 23.90 à 24 ; Centre, 24 à 24.15 ; Loiret et Gâtinais, 23.90 à 24 ; Brie, 23.50 à 23.75 ; Champagne, 23.50 à 23.75 ; Bourgogne, 23.75 à 24 ; Bourbonnais, 24 à 24.25 ; Lorraine, 23.60 à 23.75 ; Aisne, 23.50 à 23.75 ; Somme et Oise, 23.50 à 23.75 ; Nord et Pas-de-Calais, 23.50 à 23.75 ; Eure, 23.60 à 23.75 ; Bretagne, 23 à 23.25.

Seigle. — Peu d'offres. On cote de 16.75 à 17 fr. les 100 kilos nets gares d'arrivée Paris.

Orges. — La campagne est terminée. Il y a des offres de Sarthe et Mayenne, de 16.50 à 16.60 les 100 kilos gares de départ.

Escourgeons. — Très calmes. On offre des escourgeons nouveaux livrables eur juillet-octobre à 17.50 les 100 kilos nets gares de départ.

Sarrasins. — Sans affaires.

Avoines. — Lourdes, baisse de 25 à 50 centimes. On cote grises de Beauce, 17.25 à 17.50 départ, 18 à 18.25 Paris.

ENGRAIS

ENGRAIS AZOTÉS

NITRATE DE SOUDE. — Base 95 0/0 de pur, 15 1/2 à 16 0/0 d'azote. Prix aux 100 kilos sacs d'origine :

Dunkerque disponible 21.10 à 21.15 ; 1911, 22.50 à 22.75.

Nantes : disp. 22 ; 1911, 23.

La Rochelle : disponible 22 ; 1911, 23.

Bordeaux : disponible 23 ; 1911, 23.75.

Marseille : disponible, 22.75 ; 1911, 23.90.

SULFATE D'AMMONIAQUE. — 20 à 21 0/0 azote. Prix aux 100 kilos :

Provenance anglaise, automne 1910, caf Dunkerque, Tréport et ports Ouest 29.050 à 29.75 ; caf Marseille, 30 fr. ; caf Cette, 30 fr. ; wagon Paris, 30.50 à 30.75 ; wagon Nantes, 30 à 30.25 ; wagon Bordeaux, 29.75 à 29.50.

Provenance française, printemps 1910 : Nord, 30.00 ; Paris, Compagnie du Gaz, 31 fr. ; Compagnie des Vidanges et Engrais, 30.40 ; Lyon, 30.25 ; Bordeaux, 30 fr. ; Marseille, 30.50.

ENGRAIS POTASSIQUES

KAINITE HARTSALZ. — 12/14 0/0 de potasse pure à compter en chlorure ou en sulfate, en sacs perdus :

Prix aux 100 kilos : Stassfurt 2 fr. 05 pour disp. et livrable aur 1910 ; Hambourg, 5.85 ; Paris, 5.75 ; Dunkerque, 4.60 ; La Rochelle, 8 francs.

CHLORURE DE POTASSIUM. — Base 80 0/0 chlorure de potassium : Stassfurt 17.80 les 100 kilos. Base 90 0/0 chlorure de potassium : Stassfurt 18.20 ; Nord 22.75.

SULFATE DE POTASSE. — Base 90 0/0 de sulfate : Stassfurt, 20.55 les 100 kilos ; Nord, 23.25.

DIVERS

SULFATE DE CUIVRE. — 98/99, en fûts, droits de douane acquittés : Juillet-août-septembre 1910 : Paris, 47.05 Amiens-Lille, 47 fr. ; Nantes-Bordeaux, 46.55 ; Cette 47 fr. ; Marseille, 47.15. En sacs de 100 kilos, brut pour net, 1 fr. de moins que les prix ci-dessous :

SULFATE DE FER. — Menus seis : printemps 1910 : Paris 4 fr. 75 les 100 kilos ; Chalivet 3.75 ; Saint-Dizier, 4.50 ; Lille, 4.25 ; Marseille, 5 francs.

CARBONATE DE MANGANESE. — 15 0/0 de manganèse métal ; 7 fr. les 100 kilos nets en sacs, par wagons complets à Saint-Girons (Ariège).

CHAUX MANGANESEE. — 14 à 18 0/0 de manganèse métal : 7 fr. les 100 kilos par wagons complets. Saint-Girons (Ariège).

HOUBLONS

Paris, 15 juin.

On nous écrit de Nuremberg, le 14 juin :

« Nos prix sont chaque jour un peu plus bas que la veille. C'est en vain que les détenteurs de marchandises attendent une reprise qui ne peut pas venir. En effet, pour qu'elle fût possible, il faudrait que l'on eût des craintes au sujet de la prochaine récolte, et cela n'est pas le cas, car les nouvelles des houblonnières continuent d'être très bonnes partout.

» Cela seul aurait pu aider à maintenir les prix. Certains détenteurs espéraient des cours meilleurs vu la modicité des stocks qui restent disponibles sur notre place. A les comparer avec ceux qui existaient aux mêmes époques des années précédentes, la différence est en effet très grande. Mais les prix sont tellement au-dessus de la normale que chacun désire arriver à ne plus rien avoir en magasin à la fin de la campagne et cède dès qu'il trouve un acheteur. Si l'on entendait se plaindre de la façon dont progresse la végétation, on aurait un peu plus de courage et l'on résisterait, mais dans les circonstances présentes on n'ose pas.

» Voici les derniers prix pratiqués sur notre marché :

En balles de 50 kilos	Primas	Moyans
Spalter	212 à 225	194 à 206
Hallertauer Siegel	206 à 219	175 à 188
Wurtemberg	212 à 225	169 à 181
Hallertauer	200 à 212	162 à 181
Mark et Gebirgshopfen	»	137 à 175
Altmarker	»	95 à 175
1908	87 à 100	60 à 75

« Il existe encore des houblons de qualité inférieure. On en a vendu quelques lots ces jours derniers pour l'exportation. Les acheteurs étaient belges ; ils ont payé 25 fr. pour un lot de 1908.

» Pour la consommation on a traité également quelques lots de cette sorte dans les prix de 60 à 75 fr.

Les arrivages de la semaine se sont montés à 100 balles. On a vendu pendant la même période, 300 balles.

» Clôture très calme. Cependant les houblons de très belle qualité se trouvent difficilement et leurs prix se maintiennent ».

—o—

Alost, 11 juin.

Après quelques jours de surexcitation et de hausse, notre marché a pris soudainement, une allure de grande faiblesse et les cours du houblon de la nouvelle récolte ont fléchi, pendant le courant de cette dernière huitaine, d'une quinzaine de francs par 50 kilos.

Nous clôturons la semaine avec des vendeurs, pour livraison octobre-novembre, à 70 francs par 50 kilogs, tandis que les acheteurs offrent 65 fr. par 50 kilos.

La température élevée et les fortes pluies d'orage, dont nous sommes actuellement gratifiés, continuent de favoriser le développement de houblonnières, qui font journellement de grands progrès.

Les rares indices de mouches et de vermine, signalées dans quelques-unes de nos plantations, tendent à disparaître complètement.

Le produit de la dernière récolte, est coté à 100/105 fr. par 50 kilos, avec une demande plus suivie de la part de la Brasserie de notre pays.

COURS DES MÉTAUX

Londres, 16 juin.

Cours d'ouverture (midi 30). — Cuivre, comptant, 54 3/8; trois mois, 55 1/8.

Cours de clôture	Cours préc.	Cours jour
Cuivre comptant	54 3/4	
Cuivre 3 mois	55 7/16	
Etain comptant	148 /	
Etain 3 mois	149 1/8	
Plomb comptant	12 5/8	
Zinc	22 3/8	
Fontes à Glasgow cpt	48.10.	

L'OFFICIEL

du 15 Avril 1910 a publié les résultats des répartitions bénéficiaires faites par la « MUTUELLE LYONNAISE.

Son Assurance générale au Décès, tenant toutes ses promesses, a donné, malgré l'extrême modicité de ses primes, une somme supérieure au capital assuré.

La caisse de Contre-Assurance, elle aussi, rembourse cette année les capitaux versés avec, en plus, 113.40 % de bénéfices.

C'est grâce à ses nouvelles et attrayantes combinaisons permettant de constituer économiquement un CAPITAL en vue d'une DOT ou d'une RETRAITE, que la MUTUELLE LYONNAISE a mérité les préférences du monde prévoyant et recueilli ainsi

170 MILLIONS

de souscriptions.

Versement depuis 5 et 6 francs par mois pendant 10, 14 ou 20 ans.

S'adresser à M. H. PERRIN, Directeur régional, 15, place de Béthune, Lille.

MALADIES DE LA PEAU

Eczéma, Acné, Dartres, Rougeurs

Radicalement GUÉRIES par la MERVEILLEUSE POMMADE

Adermatose HAAS Le pot : 2 fr. 50

A Lille : Phie Collardet, rue de Béthune. — A Roubaix : Lefion, Ph., 161 bis, Grande-Rue. — A Tourcoing : Bernemont, Ph., 18, rue Carnot. — A Dunkerque : Ph. Jean-Bart, 7, place Jean-Bart.

SI VOUS VOULEZ

Manger avec appétit.
Réconforter votre estomac.
Combattre l'Anémie avec succès.
Boire une Consommation agréable.

prenez, avant chaque repas, un verre de l'excellent Vin de

BANYULS-TRILLES

quinquina spécialement recommandé par MM. les Médecins aux hommes, dames et enfants.

Dans tous les Cafés, les bons Estaminets et chez les Entrepositaires.

Exiger, plus que jamais, l'étiquette sur la bouteille à cause des nombreuses contrefaçons.

BOURSE DE LILLE

DU 16 JUIN 1910

CHARBONNAGES	C. jour	C. préc.
Aiti (2 janvier 1910)	— —	— —
Aniche (31 décembre 1909)	1919 —	1920 —
Anzin (1er juillet 1909)	— —	8490 —
Blanzy (1er décembre 1909)	— —	1999 —
Bruay entière	1185 —	1180 —
Bruay 10e (15 février 1910)	119 —	118 75
Bully-Grenay (15 nov. 1909)	5380 —	— —
— 1/50e (15 nov. 1909)	108 25	108 —
Campagnac (1er juillet 09)	— —	— —
Carvin entière (3 septemb.)	8570 —	3587 —
Carvin 5e (1er sept. 1909)	719 —	720 —
La Clarence (origine)	471 —	474 —
Courrières (30 sept. 1909)	3463 —	3450 —
Crespin tit. verts (origine)	99 —	100 —
Douchy (31 décembre 1909)	1130 —	1139 —
Dourges 100e (1er mai 1910)	389 —	389 —
Drocourt 1800 (30 oct. 1909)	— —	7050 —
Drocourt 10e (1er oct. 1909)	705 —	— —
Drocourt 3500	— —	7050 —
Drocourt le 10e	705 —	— —
Escarpelle (1er décemb. 09)	1045 —	1054 —
Ferfay (2 janvier 1910)	483 —	484 —
Flines-Lez-Raches (coup. att.)	89 75	90 25
Lens ent. p. (30 sept. 09)	2080 —	2080 —
Lens 10e (30 sept. 1909)	108 50	109 —
Liévin (1er décembre 1909)	4475 —	4475 —
Liévin 300e	148 75	148 —
Ligny-l-Aire (15 juin 1910)	632 —	630 —
Marles 50 % (15 juin 1910)	2466 —	2469 —
Marles 70 % (2 janvier 1910)	3375 —	3357 —
Marle 800e (2 janvier 1910)	170 75	169 —
Meurchin 5e (31 août 1909)	— —	8834 —
Nord d'Alais (origine)	— —	— —
Ostricourt (10 janvier 1910)	— —	1356 —
Thivencelles (1er juill. 09)	1715 —	1720 —
Vicoigne act. (15 nov. 09)	— —	173 50
Vicoigne 10e	— —	— —
BANQUES (Actions)		
Crédit du Nord	— —	680 —
Verley-Decroix	— —	1320 —
Devilder et Cie	— —	1155 —
VALEURS DIVERSES		
Gaz de Wazemmes	— —	564 —
Rousseau	— —	406 —
S-Sanv.-Arras (15 jan. 1910)	— —	225 —
Blache-S-Vaast (15 juill. 09)	— —	3900 —
Margarine-Belh. (1er oct.09)	— —	303 —
Denain-Anzin (1er déc .09)	2110 —	2120 —
La Lucette	935 —	950 —
Senelle (30 juin 1909)	720 —	720 —
Lille et Bonnières pr.	— —	670 —
Forges-St-Amand	— —	825 —
Tramways Electr. de Lille	— —	685 —
Poullier-Long.	— —	51 —
Chantiers de France	— —	475 —
F. Durot	— —	120 —
Etablissements Wibaux	185 —	194 —
Laiterie Nord de la France	— —	415 —

Petite Bourse du 16 au comptant

Valeurs	Cours.	Cdt.	Valeurs	Cours.	Cdt.
3%	85	85	Ville de Paris		
Indo-Ch. 1900	104	—	Ville de Paris		
Indo-Ch. 1909	104	—	Ville de Paris		
Chine 1895	82	—	Ville de Paris		
Chine 1898	82	—	Ville de Paris		
Russe 1891/1906	99	—	Ville de Paris		
Russe 1909	99	—	Crédit foncier		
Crédit foncier	1	—	Crédit foncier		
Cr. Lyonnais	1	—	Crédit foncier		
Banq. de Paris	1	—	Crédit foncier		
Société Gén.	1	—	Crédit foncier		
Rio	1	—	Crédit foncier		
Suez	1	—	Crédit foncier		
Métropolitain	1	—	Crédit foncier		
Orléans	1	—	Crédit foncier		
Ouest	1	—	Crédit foncier		
P. L. M.	1	—	Crédit foncier		
Ville de Paris	1	—	Crédit foncier		
Ville de Paris	1	—	Crédit foncier		
Ville de Paris